

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MAIRIE DE BUSSIÈRES

**COMPTE-RENDU n° 01/2022  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du vendredi 4 mars 2022 à 20h00**

L'an deux mil vingt-deux à 20h00, le vendredi 4 mars, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Dominique MACHURÉ, Maire,

Conseillers présents :

MM Louis CERLE, Patrick SALA, Jean-Luc RONDEAU, Éric DESPRES, Florent VALLÉE, François BAYLE, Mmes Céline D'HOKER, Patience AMEDJI, Nathalie CHAVES, M Jean-Charles MENTA

Absents excusés :

Mme Sophie RANSON qui a donné pouvoir à M Dominique MACHURÉ,  
Mme Brigitte POIGNANT qui a donné pouvoir à Mme Céline d'HOKER,

Absent non excusé :

M. Sébastien DUBOIS

Secrétaire de Séance : M. Louis CERLE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Freddy LESESQ qui pour des raisons personnelles présente sa démission de son poste de Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 3 décembre 2021, qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Création d'un poste d'adjoint technique contractuel**

Monsieur le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal, qu'après avoir pris des renseignements auprès du Centre de Gestion, le poste d'adjoint technique vacant sera repris au titre de stagiaire pour une durée d'un an renouvelable. La création d'un poste contractuel est donc annulée.

**CACPB : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage****Délibération n° 01/2022**

Vu la délibération n° 03/2021 du 25 janvier 2021 concernant la réalisation de travaux à La Jarrie « Rue d'Orly » (RD 31°) pour un meilleur écoulement des eaux pluviales du ru de Brun,

Vu la délibération n° 15/2021 du 12 avril 2021 approuvant la convention relative des eaux pluviales urbaines avec la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie,

Vu la délibération n° 24/2021 du 18 juin 2021 concernant la réalisation de travaux « Rue de Bois Martin » pour un meilleur écoulement des eaux pluviales dans les buses,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de reprises des réseaux d'eaux pluviales à la Jarrie « Rue d'Orly » (RD 31°) et « Rue de Bois Martin ». Ladite convention fait état de la prise en charge totale par la CACPB des travaux HT soit 14.234,00 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve la convention signée de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de reprise des réseaux d'eaux pluviales à la Jarrie « Rue d'Orly » (RD 31°) et « Rue de Bois Martin ».

**Pose de feux tricolores « récompense » « Rue de la Ferté Sous Jouarre » RD 407 – Sollicitation d’une subvention au titre de la répartition des amendes de police programme 2022**

**Délibération n° 02/2022**

**Annule et remplace la délibération n° 28/2021 du 6 octobre 2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal après le refus de la pose de radar de Monsieur le Préfet sur la RD 407 avoir reçu Monsieur Ugo PEZZETTA, Président de la CACPB et Maire de La Ferté Sous Jouarre, la gendarmerie de La Ferté Sous Jouarre et les représentants de l’Agence Routière Départementale pour la présentation de pose de feux tricolores « récompense ».

Après discussion, il ressort qu’il serait préférable de poser 4 feux tricolores « récompense » (soit deux feux dans chaque sens de circulation) en agglomération afin que les conducteurs respectent la vitesse réglementaire lors de la traversée du village.

Après délibération, le Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le projet de pose de 4 feux tricolores « récompense » « Rue de la Ferté Sous Jouarre »,
- retient le devis de la Société WOLDPLAS SIGNALISATION pour un montant de 19.643,52 € HT soit 23.572,22 € TTC,
- sollicite pour ce projet une subvention au titre de la répartition des Amendes de Police programme 2022,
- décide d’inscrire les dépenses d’investissement nécessaires au budget 2022 au compte 2152,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la poursuite du projet.

**Devis SEPROTECH**

Monsieur le Maire présente un devis de la société SEPROTECH d’un montant de 1.261,84 € HT soit 1.514,21 € TTC concernant le remplacement du boîtier de l’alarme du local technique.

Après délibération, le Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents et représentés,

- accepte le devis de la société SEPROTECH d’un montant de 1.261,84 € HT soit 1.514,21 € TTC,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire de mandater la facture dès réception et d’affecter cette dépense au compte 615221
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs aux travaux.

**Division de terrain par la SARL CHOLLET**

**Délibération n° 03/2022**

Monsieur le Maire présente à l’ensemble du Conseil Municipal le projet de division de la parcelle cadastrée A 791 située dans la zone N, envoyé par le géomètre de la société CHOLLET.

Après étude du plan de division de la parcelle cadastrée A 791, le Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents et représentés :

- émet un avis défavorable, vu qu’il n’y a pas lieu de diviser cette parcelle classée en zone N,
- que le futur propriétaire à la servitude d’entretenir le fossé (existant depuis les années 50) pour un bon écoulement des eaux pluviales et qu’il y a interdiction de le buser,
- **rappelle que tout chalet, abri de jardin, caravane et/ou mobil home sont interdits.**

**Acquisition d'un terrain « Rue d'Orly »****Délibération n° 04/2022**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'acquisition d'un terrain situé en zone N.

**Formation du bureau de vote pour les Élections Présidentielles 2022**Dimanche 10 avril 2022

8h - 10h45	10h45 - 13h30	13h30 – 16h15	16h15 - 19h00
Dominique MACHURÉ Patrick SALA Sophie RANSON	Louis CERLE Céline D'HOKER Jean-Luc RONDEAU	François BAYLE Florent VALLÉE Nathalie CHAVES	Dominique MACHURÉ Éric DESPRES Jean-Charles MENTA

Secrétaire nommée : Agnès RONDEAU

Dimanche 24 avril 2022

8h - 10h45	10h45 - 13h30	13h30 – 16h15	16h15 - 19h00
Dominique MACHURÉ Patrick SALA Patience AMEDJI	Louis CERLE Céline D'HOKER Jean-Luc RONDEAU	Sophie RANSON Florent VALLÉE Nathalie CHAVES	Dominique MACHURÉ Éric DESPRES Jean-Charles MENTA

Secrétaire nommée : Agnès RONDEAU

**Affaires diverses**

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements pour les colis des Aînés.

Monsieur le Maire présente les devis de travaux à réaliser au budget 2022 :

- Travaux de curage de fossés à Bois Martin,
- Travaux de curage rue de Saâcy,
- Travaux de remise en état du fossé de la RD 407 en direction Séricourt,
- Mise en place de leds dans la deuxième classe,
- Mise en place de leds à l'atelier,
- Mise en place de leds à la salle polyvalente,
- Reliure des compte-rendu de délibérations 2011-2015, des arrêtés municipaux 2011-2015, des compte-rendu du CCAS 2011-2015

D'autres entreprises seront contactées pour une demande de devis.

La séance est levée à 22h00

**Dominique MACHURÉ**  
Maire